FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal Alka Plus

Numéro de FDS : Regal Alka Plus - Canada **Date de publication :** 2024/04/30

1. L'identification

Identificateur de produit: Regal Alka Plus
Nom générique: Sodium Bicarbonate; Sodium Hydrogen Carbonate
Utilisations pertinentes identifiées: Augmentateur d'alcalinité

Distributeur
Alliance Trading, Inc.
109 North Park Blvd., 4th Floor
Covington, LA 70433

Numéro de téléphone en cas d'urgence (24 h)
Téléphones d'urgence 24 heures : 1-888-670-7665

2. Identification du ou des dangers

Éléments d'étiquetage

N'est pas une substance ou un mélange dangereux selon le SGH

Conseil(s) de prudence

Éléments d'étiquetage supplémentaire:

8219D4CW: Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon le système général harmonisé.

Cancérogénicité: Aucun effet connu.

3. Composition/informations sur les composants

Ingrédient(s)	No CAS	% p/p
Bicarbonate de soude	144-55-8	100

4. Premiers secours

Voie oculaire: Rincer les yeux avec de l'eau par mesure de précaution. Consulter un médecin si de l'irritation se développe et persiste.

Peau: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

Ingestion: Boire beaucoup d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de symptômes.

L'inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas de symptômes, obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets chroniques: Aucun effet connu.

Indication quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Propagation des flammes ou taux de combustion des solides: Ininflammable.

Risque générale: Aucun danger spécifique.

Agents extincteurs appropriés: Utiliser un agent extincteur adéquat pour l'incendie avoisinant.

Méthodes de lutte contre l'incendie: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal Alka Plus

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions relatives à l'environnement

Déversement dans l'eau: Empêcher le produit du rinçage d'un déversement de contaminer les égouts pluviaux, les égouts, le sol ou les eaux souterraines.

Procédures générales: Ramasser dans des contenants secs et propres. Laver les résidus non contaminés avec le l'eau.

Commentaires: Éviter la formation de poussière. Ramasser et transférer dans des contenants bien étiquetés. Ventiler la zone et laver le déversement après le ramassage de la matière.

7. Manutention et stockage

Procédures générales: Utiliser avec une ventilation adéquate.

Stockage dans des conditions de sécurité: Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'écart des acides.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôles d'ingénierie appropriés: Ne contient pas de matières dangereuses avec des limites d'exposition en milieu de travail établies. Les poussières nocives locales s'appliquent.

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage: Lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou lunettes étanches.

Protection de la peau - protection des mains: Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit, à la substance ou à la préparation.

Protection des voies respiratoires: Un appareil de protection respiratoire ou un masque antipoussière homologué par le/la NIOSH/MSHA devrait être porté quand la zone ne peut pas être contrôlée par ventilation.

Protection de la peau - autres: Vêtements de protection du corps et chaussures.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique: Solide

Aspect: Cristaux blancs.

Odeur: Aucun(e).

pH: 8.3 (solution de 1 %.)

Point de fusion: Se décompose

Point de congélation: S.O.

Point initial d'ébullition et plage d'ébullition: S.O.

Point d'éclair: Incombustible.

Limite inférieure d'explosivité ou d'inflammabilité: 0

Limite supérieure d'explosivité ou d'inflammabilité: 0

Pression de vapeur: S.O.

Densité de vapeur relative: S.O.

Masse volumique: 66 livres par pied cube.

Densité relative: 2.22

Solubilité: 96 g/l à 20°C

Poids moléculaire: 84.01

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal Alka Plus

Numéro de FDS : Regal Alka Plus - Canada **Date de publication :** 2024/04/30

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucun en cas d'utilisation normale.

Polymérisation dangereuse: Ne se produira pas.

Stabilité chimique: Stable

Conditions à éviter: Chaleur, humidité, odeurs fortes.

Produits de décomposition dangereux: Réagit avec les acides pour dégager du gaz carbonique et de la chaleur.

Matières incompatibles: Acides

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

DL_{50} toxicité aiguë par voie orale: > 5000 mg/kg - Rat

CL_{50} toxicité aiguë par inhalation: > 4.74 mg/L (rat) 4,5 h

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Non sensibilisant.

Effet mutagène sur les cellules germinales: Non mutagène.

Cancérogénicité

Remarques :: Non répertorié par l'ACGIH, l'IARC, le NIOSH, le NTP ou l'OSHA.

12. Données écologiques

Information écotoxicologique: Ne devrait pas avoir d'effets importants sur l'environnement.

Toxicité en milieu aquatique, aiguë et chronique: Algues (Nitzschia linearis) CE50 = 650 mg/l 120 h

Daphnés CE50 = 2 300 mg/l, 48 h
Crapet CL50 = 8 250 à 9 000 mg/l
Truite arc-en-ciel CL50 = 7 700 mg/l

Cl 96 heures$_{50}$: 7100 mg/L (crapet arlequin)

Ce 48 heures$_{50}$: 4100 mg/L (Daphnia Magna)

Ce 96 heures$_{50}$: 7700 mg/L (truite arc-en-ciel)

Persistance et dégradabilité: La biodégradabilité ne s'applique pas aux substances inorganiques.

Potentiel de bioaccumulation: Ce produit ne devrait pas se bioaccumuler.

Commentaires: Se dissocie en ions.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer conformément à tous les règlements applicables.

Information rcra/epa relative aux déchets: Ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux selon la définition de la définis dans la Resource Conservation and Recovery Act (RCRA).

Commentaires généraux: Si ce produit devient un déchet, il satisfait aux critères de déchets dangereux définis dans la Resource Conservation and Recovery Act (RCRA) 40 CFR 261. Il convient de noter que les exigences d'État et locaux en matière d'élimination des déchets peuvent être plus restrictives que les exigences des règlements fédéraux ou autrement différentes de celles-ci.

14. Informations relatives au transport

Réglementation du département de transport américaine (DOT)

Désignation officielle de transport de l'ONU: Non réglementé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal Alka Plus

Numéro de FDS : Regal Alka Plus - Canada **Date de publication :** 2024/04/30

15. Informations sur la réglementation

ÉTATS UNIS

Catégorie de risque de la section 311/312 de la SARA

Risques pour la santé de la section 311/312 de la SARA: Non classé.

313 ingrédients rapportables: Pas réglementé

Substances dangereuses et quantité rapportable (RQ) de CERCLA

CERCLA réglementaire: Pas réglementé

Osha (loi sur la santé et la sécurité du travail)

20 CFR 1910.119 - Gestation de la sécurité des procédés utilisant des produits chimiques extrêmement dangereux: Non dangereux.

Réglementations

Réglementations d'état: Pas réglementé

La proposition 65 en Californie: Ce produit ne contient pas de produits chimiques répertoriés dans la Proposition 65.

16. Autres renseignements

Date de préparation: 2024/04/30

Classification pour le HMIS

Santé	0
Inflammabilité	0
Risque matériel	0
Protection personnelle	

Codes pour le nfpa

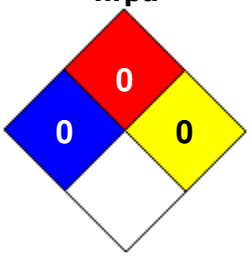

Dénégation de responsabilité du fabricant: Même si des mesures raisonnables ont été prises lors de l'élaboration du présent document, nous n'offrons aucune garantie et ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements qu'il contient, et nous n'assumons aucune responsabilité quant à la pertinence de ces renseignements pour les fins prévues de l'utilisateur ou pour les conséquences de son utilisation. Chaque personne doit déterminer la pertinence des renseignements pour leurs fins particulières.